

Paroisse du Sacré-Coeur en Puisaye

Feuille de la semaine (N°73)

Semaine du 26 août au 2 septembre 2018

Agenda hebdo :

*Mardi 28 août : 9h
messe à l'oratoire ;*

*Mercredi 29 août :
9h messe à l'oratoire
;*

*Jeudi 30 août : 18h
messe à l'oratoire
suivie de l'adoration
du St-sacrement*

*Vendredi 31 août :
9h messe à l'oratoire
; 19h réunion de
lancement Alpha*

*Samedi 1er
septembre : 18h30
messe d'installation
du père Jean-Louis
à Toucy*

*Dimanche 2
septembre : 9h30
messe à
Champignelles ; 11h
messe à Perreuse
(fête patronale) ;*

*Secrétariat :
accueil à St-
Fargeau le jeudi 30
août entre 10h et
12h et entre 14h et
18h.*

Lettre du pape François au peuple de Dieu (20 août 2018).

Nous sommes invités à lire cette lettre du pape adressée au peuple de Dieu (comprendre : à tous les catholiques du monde entier).

Le pape s'adresse à chacun d'entre nous pour qu'il se sente concerné par la souffrance des victimes d'abus sexuels commis par des clercs et par la mise en place d'une culture du respect du plus faible dans l'Eglise catholique romaine.

Les faits invoqués appartiennent à un passé qui remonte parfois à très loin : 70 ans par exemple pour les diocèses américains concernés par le rapport du jury populaire sur les diocèses de l'Etat de Pennsylvanie. Ce qui nous est demandé est de ne pas faire obstacle à la prise en compte des voix des victimes qui demandent à être écoutées et qui demandent que justice leur soit rendue. Concernant ce dernier point, le pape écrit que « ce que l'on (pourra) faire pour demander pardon et réparation du dommage causé ne sera jamais suffisant ».

L'objet de la lettre du pape n'est pas seulement de revenir sur le passé mais d'ouvrir un chemin de sortie de crise pour l'avenir qui peut se résumer dans ces quelques mots : « rien ne doit être négligé pour promouvoir une culture capable non seulement de faire en sorte que de telles situations ne se reproduisent pas mais encore que celles-ci ne puissent trouver de terrains propices pour être dissimulées et perpétuées ».

La lettre du pape reprend pour fil conducteur la phrase célèbre de l'apôtre Paul : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui » (1 Co 12, 26).

Dans la 1^{ère} partie de la lettre, le pape revient sur la souffrance infligée aux enfants ou aux personnes fragiles victimes d'abus sexuels commis par des clercs de l'Eglise catholique. Pour le pape, faire la lumière sur ces faits c'est :

- 1.Reconnaître qu'il s'agit d'atrocités qui relèvent d'une culture de mort et qui doivent être condamnés avec force ;
- 2.reconnaître qu'ils ont entraîné chez ceux et elles qui les ont subis des blessures qui ne disparaîtront jamais ;
- 3.admettre qu'il n'y a pas de prescription possible ;
- 4.admettre qu'ils sont associés à des abus de pouvoir et de conscience qui les ont rendu possibles ;

C'est également reconnaître que :

5. il existe une responsabilité collective de tous les membres de l'Eglise qui ont péché par omission.

Dans la 2^{nde} partie de la lettre, le saint Père ouvre des perspectives pour l'avenir.

Le chemin que le pape dégage devant nous est celui d'une vraie solidarité avec nos frères blessés et plus généralement avec les plus faibles dans les communautés ecclésiales.

Concrètement ?

Le pape nous renvoie vers ce qui se fait dans certains pays qui mettent en place des procédures sévères de protection et de sécurité des mineurs et des adultes vulnérables.

Il reprend le principe de la tolérance zéro mis en œuvre par son prédécesseur le pape Benoît XVI.

Le pape en appelle surtout à une conversion collective qui devrait se traduire par une culture de la solidarité et de la protection du plus faible.

Pour cela, il désigne le cléricalisme comme une attitude qui favorise la commission des abus et qui doit être dépassé.

Les moyens traditionnels de la pénitence (prière et jeûne) sont proposés en vue de cette conversion collective.

Nous sommes donc invités à lire cette lettre et à en faire bonne réception.

Ces derniers jours des catholiques se sont exprimés avec force dans les médias ou dans les réseaux sociaux à la suite de cette lettre du pape François. C'est une façon de « recevoir » cet appel du pape.

L'Eglise reconnaît à tous ses membres la possibilité de s'exprimer et de s'associer.

Ces expressions sont tout à fait légitimes quand elles vont dans le sens d'une participation responsable.

Prions pour les victimes de tous ces abus.

Demandons pardon pour nos omissions.

Demandons que le Seigneur nous éclaire pour sortir de cette crise, renforcés pour un meilleur témoignage missionnaire.

Christophe Champenois

http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2018/documents/papa-francesco_20180820_lettera-popolo-didio.html